

MARS 2016 / N° 51

Le Relais

LE BULLETIN COMMUNAL DES HABITANTS DE FEGERSHEIM-OHNHEIM



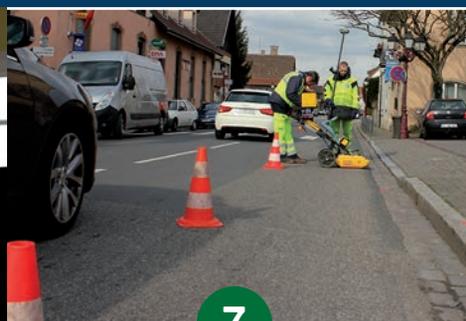
Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr, [facebook](https://www.facebook.com/fegersheim) et [twitter](https://twitter.com/fegersheim).



4 & 5

Budget 2016

Trois questions à l'adjointe aux finances



7

Travaux rue de Lyon

Pour l'amélioration du cadre de vie



8

Initiative

Oeuvrer pour la propreté du village !



MAIRIE DE FEGERSCHEIM
50, rue de Lyon
67640 FEGERSCHEIM
Tél. 03 88 59 04 59
Fax. 03 88 64 93 96
mairie@fegersheim.fr
www.fegersheim.fr

Ouverture au public

lundi : 9h à 12h et 14h à 17h
mardi : 8h15 à 12h et 14h à 19h
mercredi : 8h15 à 12h et 14h à 17h
jeudi : 8h15 à 12h et 14h à 17h
vendredi : 8h15 à 12h
samedi : 10h à 12h

Passeports, uniquement sur rendez-vous

lundi de 9h à 12h et 14h à 17h, mardi de 8h15 à 12h et 14h à 19h, jeudi de 8h15 à 12h et 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h

Sommaire

Réorganisation du réseau de bus	p.2
L'édito du Maire	p.3
Budget 2016	p.4 et 5
Vers l'enquête sur le PLU métropolitain	p.6
Carrefour Lilly : la suite du chantier	p.6
Les travaux de la rue de Lyon	p.7
Ouvrer ensemble pour la propreté du village	p.8
Vie associative	p.9
Seniors	p.10
Agenda	p.11
Bloc-notes	p.12 et 13
Retour en images	p.14
Tribunes	p.15

Mairie de Fegersheim - 50, rue de Lyon - 67640 Fegersheim.

Directeur de la publication : Thierry Schaal. Comité de rédaction : Christian Bronner, Adrienne Grand-Clément, Maya Isorez, Joëlle Jessel, Laure Mistrion, Céline Riegel. Réalisation : Emmanuelle Olland.

Crédit photo : Commune de Fegersheim et Jean-Paul Munch.

Impression : Imprimerie Moser - ZA rue des Alpes - 68127 NIEDERHERGHEIM. Imprimé sur papier 100% recyclé.

Réorganisation du réseau de bus

A l'occasion de l'extension de la ligne de tram A vers le centre-ville d'Illkirch et de la ligne E vers le campus d'Illkirch, les lignes de bus du Sud de l'Eurométropole de Strasbourg ont été repensées pour améliorer le service à l'usager. D'ici fin avril, les lignes de bus desservant la commune de Fegersheim seront en connexion directe et rapide avec les nouvelles stations de la ligne A du tram «Illkirch-Graffenstaden» ou «Cours de l'Illiade» et le terminus de la ligne E «Campus d'Illkirch».

Ligne 65 remplacée par la ligne 63 : Lipsheim-Fegersheim Gare – Campus d'Illkirch

Fin avril, la ligne 63 prendra le relais de la ligne 65 et permettra de relier Lipsheim, Fegersheim et Eschau à l'Est d'Illkirch-Graffenstaden en passant par le Parc d'Innovation d'Illkirch. La liaison entre Fegersheim et le centre d'Illkirch-Graffenstaden sera assurée par la ligne 62. Au terminus de «Campus d'Illkirch», des correspondances aux lignes de tram A et E sont possibles. A l'autre bout de la ligne, des correspondances avec les trains TER

seront organisées afin de proposer des liaisons rapides d'Eschau et Fegersheim vers Strasbourg le matin et dans le sens inverse le soir.

Ligne 66 remplacée par la ligne 62 : Lipsheim Centre – Geispolsheim Gare via Illkirch-Graffenstaden

La ligne 62 permettra d'assurer des connexions entre les communes de Lipsheim, Fegersheim, Illkirch-Graffenstaden et Geispolsheim. Elle desservira également toute la zone commerciale de La Vigie (par la rue du Fort) et le centre commercial de Geispolsheim pour effectuer son terminus au pôle d'échanges de Geispolsheim Gare, nouvellement aménagé à l'Est de la voie ferrée.

Pour accéder rapidement au réseau tram, la ligne 62 permettra de faire correspondance avec le tram A les stations «Illkirch-Graffenstaden» et «Cours de l'Illiade». Au-delà, tous les bus desserviront le pôle d'échange multimodal de la gare de Fegersheim-Lipsheim afin de permettre des connexions entre trains et bus.



Liaisons scolaires (collège d'Eschau et lycée Jean Monnet)

Au moment de la mise en service du nouveau réseau de bus, la ligne scolaire 982 Plobsheim – Lycée Jean Monnet, sera remplacée par les lignes de bus classiques de la CTS.

Pour les élèves de Fegersheim, la ligne 63 permettra à la fois d'accéder directement au collège d'Eschau et au lycée Jean Monnet grâce à une correspondance bus/tram à «Campus d'Illkirch» : Tram E de «Campus d'Illkirch» à «Landsberg», puis marche à pied de 10 minutes ou tram C pour 2 stations.

Taxibus en soirée

La desserte par taxibus qui permet de rejoindre les communes au Sud et à l'Ouest d'Illkirch reste inchangée. Tous les soirs à partir de 20h15, le taxibus prend le relais des lignes de bus classiques (lignes 57, 62, 63, 67) afin de permettre de rentrer en soirée à partir de Baggersee.



Chères citoyennes, Chers citoyens,

Avant d'aborder l'actualité chargée de notre commune, je tenais à vous faire part de mon émotion lors des traditionnels vœux de la municipalité en janvier dernier. Venus en grand nombre, vous avez souhaité montrer votre attachement à ce rendez-vous annuel,

comme une marque de soutien à nos efforts de conjuguer le bien-vivre à Fegersheim-Ohnheim au présent.

Depuis notre arrivée aux affaires, nous avons déployé des moyens conséquents pour que soit respecté l'un de nos objectifs majeurs, à savoir, éviter la sur-densification de notre commune qui est déjà urbanisée, je le rappelle, à plus de 40%, le taux le plus élevé de l'Eurométropole. L'an passé, j'avais souligné le professionnalisme et l'abnégation avec lesquels la commission urbanisme a préparé le dossier du Plan Local d'Urbanisme métropolitain. Le résultat est au rendez-vous, avec des zones où la constructibilité est limitée, les terres agricoles préservées, les cœurs d'îlots sagement gérés. L'aboutissement de ce dossier, du moins à notre niveau, s'est concrétisé par un avis favorable unanime assorti d'observations, lors du Conseil municipal du samedi 23 janvier.

Dans un autre registre et suite à la réunion d'information du 16 novembre 2015, je souhaite revenir sur les objectifs de l'aménagement d'une partie de la rue de Lyon. Ces travaux de voirie donneront demain toute leur place aux habitants, piétons et cyclistes, dans un cadre sécurisé et mis en valeur. J'ai conscience que tout changement vient par définition bouleverser des habitudes. Il s'agit cependant pour chacun de faire preuve d'adaptation et de civisme. Ce projet nous

permet d'emmener Fegersheim dans une voie nouvelle qui ne fait pas de la voiture le seul mode de déplacement, et permet d'envisager une circulation apaisée. Les travaux, qui débuteront à l'été, supposeront des perturbations. L'accès aux commerces, écoles et bâtiments publics sera maintenu pendant la durée du chantier. Les habitants et les riverains de cette parcelle de la rue de Lyon, seront tenus informés par différents biais dans les mois à venir.

En page 4 et 5, vous prendrez connaissance du budget communal pour 2016. Dans un contexte toujours aussi difficile, mais conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, j'ai proposé au Conseil municipal de ne pas majorer les taux des trois taxes locales. Cependant, l'équation entre le développement de notre commune, le maintien de l'ensemble de nos prestations et la baisse des dotations d'Etat devient de plus en plus insoluble. Ainsi, des économies et des reports d'investissement seront à nouveau nécessaires pour garder un budget équilibré. Nous réaliserons, notamment cette année, la rénovation du chauffage du centre sportif et culturel, et dans les prochaines semaines la réfection du toit de l'une des salles de ce complexe.

Avant de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Pâques, je vous encourage à vous inscrire au convivial «Osterputz» (nettoyage de printemps) qui nous permet, chaque année, de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse. Je remercie également ceux qui, à leur manière, oeuvrent indirectement à cette manifestation en entretenant régulièrement leur propriété et ses abords. C'est ainsi que chacun peut participer à l'image de Fegersheim-Ohnheim et à son agréable cadre de vie.

Joyeuses Pâques à toutes et à tous !

Thierry Schaal
Votre dévoué Maire



Lancement du cycle de rencontres citoyennes

La municipalité souhaite développer sa démarche de proximité avec les habitants et propose ainsi un cycle de rencontres citoyennes trimestrielles sur l'ensemble du territoire communal. La première réunion concernera le quartier de la Chapelle et se tiendra mardi 22 mars 2016 à 19h30 au Caveau (27, rue de Lyon). Ces échanges, baptisés

«Rencontres citoyennes», permettront aux participants de s'exprimer sur les sujets de la vie quotidienne relevant de la compétence municipale.

Les riverains du quartier de la Chapelle peuvent dès à présent faire part des thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder en envoyant un mail à l'adresse rencontre-citoyenne@fegersheim.fr.

Le budget 2016 : volontaire et raisonnable

Le budget primitif 2016 de Fegersheim-Ohnheim a été adopté le 29 février par le Conseil municipal. Il s'élève à 8 345 000 €, équilibré en fonctionnement à hauteur de

5 135 000 € et en investissement à 3 210 000 €, permettant de dégager une capacité d'autofinancement de 352 800 €.

Le fonctionnement

Les collectivités locales doivent faire face à un contexte économique extrêmement contraint, caractérisé notamment par une baisse drastique des dotations de l'État. Fegersheim-Ohnheim n'échappe pas à ce phénomène. La baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), engagée depuis 2014 pour les trois années à venir, représente une perte estimée à environ 340 000 € (hors nouvelles réformes). Dans ces conditions, la gestion rigoureuse des finances trouve plus que jamais sa signification.

Si la municipalité affiche parmi ses priorités la maîtrise des dépenses, elle n'en reste pas moins tributaire des décisions de l'État, qui se décharge sur

les collectivités locales. Citons par exemple, le fonds de péréquation (FPIC) qui impose aux communes dites « riches » de venir en aide aux communes dites « pauvres », ou encore le renforcement de la loi SRU, qui demande un effort de production supplémentaire aux communes en matière de création de logements sociaux.

Ce contexte implique aujourd'hui, et pour les années futures, un effort de réduction des dépenses de fonctionnement sans pour autant remettre en cause la qualité du service public due à la population.

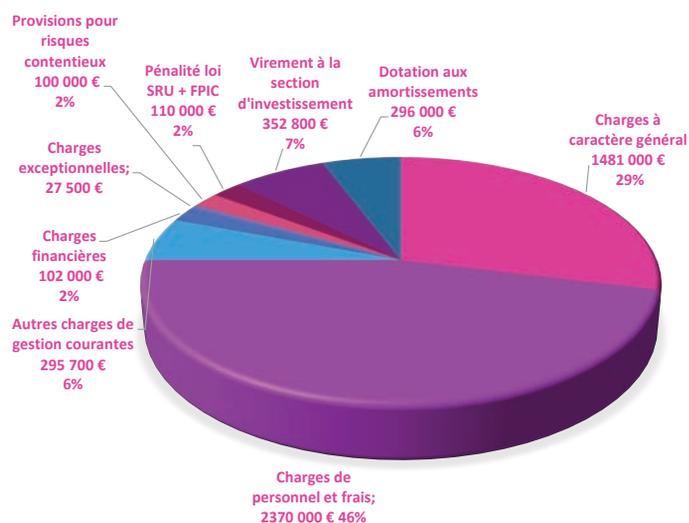
L'investissement

Face au contexte financier actuel, la municipalité fait le choix d'un budget d'investissement réaliste.

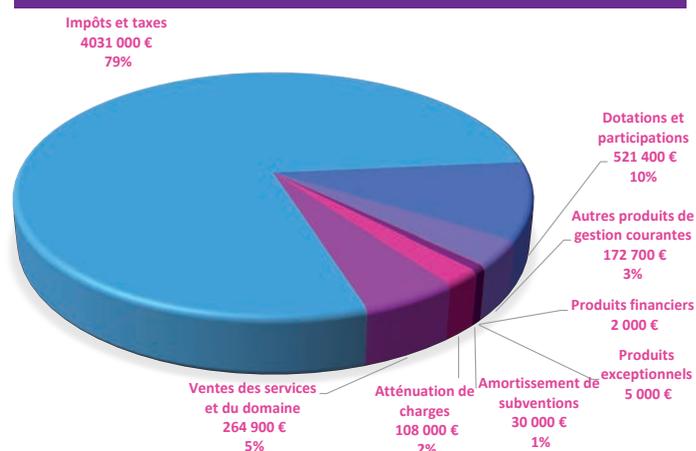
Les principales opérations de dépenses d'investissement pouvant être recensées sont : les installations de chauffage/ventilation et réfection de la toiture des salles C et D du centre sportif et culturel, l'aménagement de la place de la Mairie, le réaménagement du bâtiment

situé au 5 rue de l'Eglise, la mise aux normes de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « le Gentil'Home », l'éclairage public ainsi que de nombreux travaux et interventions sur les bâtiments communaux et de manière globale, pour l'amélioration du cadre de vie.

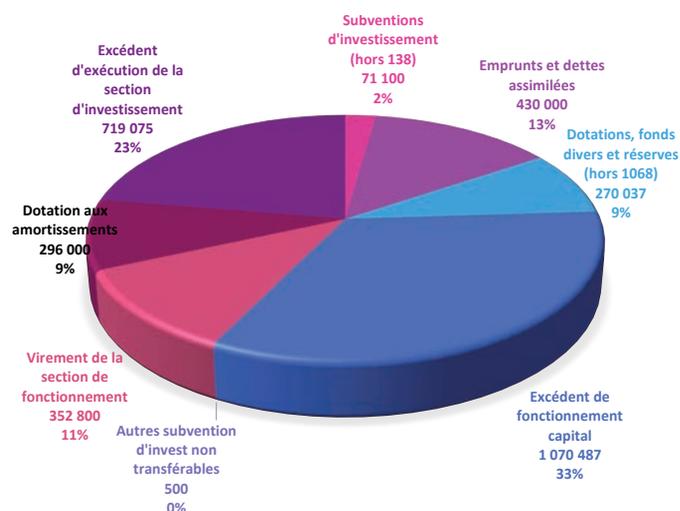
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



La fiscalité

Il a été décidé de ne pas majorer les taux des trois taxes locales. Ce levier fiscal pourrait toutefois être utilisé dans les années à venir, si les contraintes budgétaires impactent davantage les investissements à

réaliser. Pour l'année 2016, une augmentation des bases décidée par l'État est annoncée à + 1 %, ce qui entraînera tout de même une augmentation des impôts supportés par les ménages.

Rappel des taux	2016
Taux taxe d'habitation (T.H.)	15,77%
Taux taxe foncière sur propriétés bâties (T.F.P.B.)	13,62%
Taux taxe foncière sur propriétés non bâties (T.F.P.N.B.)	60,76%

Trois questions à l'adjointe aux finances

Dans quel contexte la municipalité a-t-elle travaillé le budget 2016 ?

Eva Astrologo : La loi de finances pour 2016, adoptée par le gouvernement le 29 décembre 2015, entérine la poursuite de la diminution des concours financiers de l'État. Aujourd'hui plus que jamais, les collectivités territoriales sont appelées à contribuer à l'effort de redressement des comptes publics. A ce contexte financier contraint s'ajoute un contexte institutionnel mouvant : la fusion des régions va durablement faire évoluer le paysage institutionnel. L'Alsace - Champagne - Ardenne - Lorraine devra fonder une nouvelle gouvernance et de nouvelles priorités. Cette entité va continuer à participer à l'effort de redressement des finances publiques. Ces facteurs rendront les soutiens financiers plus complexes pour 2016.

Le tableau semble bien obscur... Quel avenir pour la commune de Fegersheim-Ohnheim ?

E.A. : Dans le cadre de ce contexte contraint, la commune est amenée à poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, afin de garantir une bonne capacité d'investissement. Elle devra tenir compte des mesures gouvernementales qui généreront soit des ponctions sur les recettes, soit une augmentation des dépenses.

La masse salariale diminuera, du fait de la fermeture de la micro-crèche et fera économiser à la commune un montant de près de 130 000 €, partiellement compensé par une augmentation des charges à hauteur de 54 000 €. D'autre part, depuis 2014, un suivi permanent des

heures supplémentaires, tant demandées que réalisées, est mis en place. Cela a abouti à une baisse de plus de 10% des heures réalisées. La commune va poursuivre tout au long de l'année l'effort de réorganisation et de rationalisation des services, avec toujours pour objectif l'efficience des dépenses et l'adéquation entre l'organisation et les services à rendre à la population. Il faut avoir à l'esprit l'évolution grandissante des besoins ainsi que la courbe démographique : Fegersheim comptait 3 953 habitants en 1990 et 4 533 en 1999. Nous sommes aujourd'hui 5 530. Notre gestion doit tenir compte de ces évolutions. Notre enjeu principal sera de faire perdurer le développement équilibré de Fegersheim-Ohnheim et sa pérennité au sein des grands ensembles institutionnels en voie de réforme.

Et concrètement, pour la commune, quels axes de travail en 2016 ?

E.A. : Une part importante des investissements de 2016 sera consacrée au centre sportif et culturel, avec, d'une part, la mise en place d'un nouveau système de chauffage et de ventilation et, d'autre part, la réfection de la toiture des salles C et D. Il est à noter que ces travaux, attendus depuis plus de 5 ans, débiteront au printemps : les utilisateurs seront informés par voie d'affichage dans les locaux.

Concernant l'établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes «le Gentil'Home», la mise aux normes de la centrale de sécurité et d'incendie sera également prévue au budget, ainsi que des travaux d'amélioration du bâtiment.



Les études pour l'aménagement des ateliers municipaux et du bâtiment du 5 rue de l'Eglise vont se poursuivre. Pour le premier de ces projets, il est nécessaire d'étudier la faisabilité d'un second site, qui pourrait être une occasion d'aménagement pour la commune. Pour le second, le choix de l'aménagement avance, suite aux avis des commissions concernées, et le programme pourra être finalisé, avant le lancement d'un appel à candidature courant 2016. Les travaux devraient ainsi commencer début 2017 pour une livraison début 2018. Des études complémentaires sont également envisagées pour aménager les plateaux de l'Auberge Au soleil d'or, notamment pour définir comment rendre ces plateaux accessibles au regard des normes d'accueil au sein d'établissements recevant du public. La commune va enfin accompagner financièrement l'effort assuré par l'Euro-métropole dans le cadre du réaménagement de la voirie de la rue de Lyon, au travers de la rénovation de l'éclairage public.

Modification n°8 du Plan d'Occupation des Sols

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Fegersheim a été approuvé le 19 octobre 1990. Ce document a été modifié à 7 reprises, la dernière procédure de modification a été approuvée le 5 octobre 2012. Le POS a également fait l'objet de 11 mises à jour, la dernière datant du 3 juin 2013. Une nouvelle modification est aujourd'hui proposée et a pour objet :

- de permettre la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage sur le territoire communal,
- de reclasser la zone d'activité future INAx1 dans la zone d'activités actuelle UX3, afin de permettre

l'extension des entreprises existantes et un projet d'implantation éventuelle des ateliers municipaux. L'enquête publique sera ouverte **du 7 mars au 8 avril 2016** et les documents relatifs à la modification seront consultables à l'accueil de la mairie, ainsi qu'au siège de l'Eurométropole de Strasbourg, service prospective et planification territoriale.

Les permanences du commissaire enquêteur à la mairie de Fegersheim : samedi 12 mars de 10h à 12h, jeudi 31 mars de 15h à 17h et vendredi 8 avril de 10h à 12h.

Vers l'enquête sur le PLU de l'Eurométropole



Après plus de cinq ans d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de l'Eurométropole a été arrêté par le Conseil métropolitain le 27 novembre 2015. Le Conseil municipal de Fegersheim, réuni samedi 23 janvier dernier, a émis ses souhaits d'ajustements avant de se prononcer unanimement pour. Le PLU sera définitivement adopté fin 2016, en Conseil de l'Eurométropole.

L'enquête publique

Obligatoire et codifiée, l'étape de l'enquête publique est aujourd'hui la dernière occasion donnée aux habitants de faire leurs remarques. Elle se déroulera **du 4 avril au 20 mai 2016** et sera encadrée par une

équipe de 7 commissaires enquêteurs. Pendant cette période, un dossier complet du PLU définitif sera à disposition à l'accueil de la mairie de Fegersheim et au centre administratif de l'Eurométropole. Un registre d'observations sera tenu à la disposition du public et une permanence sera organisée pour un échange direct avec la commission d'enquête. Vous pourrez également déposer vos observations directement via le site www.strasbourg.eu, dans la rubrique consacrée au PLU.

Permanence des commissaires enquêteurs : mardi 10 mai de 9h à 12h, en salle du Conseil à la mairie.

Carrefour Lilly, la suite du chantier

Quelles sont les étapes à venir ?

A compter du printemps, les entreprises interviendront sur le secteur central dans le sens Sélestat-Strasbourg. Ensuite, sera traité le secteur Est du carrefour avec notamment la jonction de la bretelle N353 Nord-Est, le raccordement de la voie latérale de bus et de la rue du Colonel Lilly.

Quel est le planning de ces travaux ?

Les travaux ont débuté le 15 juillet 2015 par la création de la 1^{ère} partie du carrefour. Le chantier, stoppé pendant l'hiver pour des raisons climatiques, reprendra au printemps. Les travaux seront réalisés sous circulation suivant un découpage en 5 phases. Les zones en travaux seront délimitées. Le passage d'une phase à l'autre et la modification des protections et de la signalisation se feront la nuit. Le carrefour devrait être ouvert à la circulation à la fin de l'été 2016.

Il est rappelé que les limitations de vitesse ont été mises en place pour garantir la sécurité des automobilistes et celle des agents qui interviennent sur le chantier. Le non respect de celles-ci est passible d'amendes et de pertes de points.



Des travaux pour l'amélioration du cadre de vie

D'importants travaux de voirie sur une partie de la rue de Lyon vont prochainement débuter. Présenté en réunion publique le 16 novembre 2015 puis voté à l'unanimité par le Conseil municipal en séance du 1^{er} février dernier, ce projet vise à apaiser la circulation et à mettre davantage en valeur le cœur de village.



La rue de Lyon, cœur du vieux village, connaît une circulation très importante. Près de 6 000 véhicules transitent chaque jour par le centre de Fegersheim. Cet axe est utilisé par de nombreux automobilistes pour éviter les bouchons sur la RD1083. Il est également emprunté pour rejoindre la zone industrielle, la rue du Général De Gaulle, la rue des Platanes ou la rue de l'Industrie. Malgré une limitation de la vitesse à 30 km/h et la présence d'un feu rouge à la hauteur de la banque, la circulation reste dense aux heures de pointe et les piétons doivent redoubler de vigilance pour traverser. Les riverains, quant à eux, sont soumis aux nuisances générées par cet inépuisable ballet de véhicules. Le parvis de l'église, qui pourrait être une aire de déambulation et de rencontre, est quant à lui utilisé comme parking la majeure partie du temps. Peu à peu, le cœur de village est déserté par ses habitants en toute saison. Ainsi, ce secteur, qui est doté d'un riche patrimoine bâti, est devenu une zone de transit. D'autres communes de la deuxième couronne, confrontées au même problème, n'ont pas hésité à prendre des mesures dras-

tiques afin de juguler le flot continu de véhicules.

Pour une évolution des habitudes

La commune de Fegersheim a également décidé de réagir en portant, sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg, propriétaire de la voirie et investisseur, le projet de réaménagement de la rue de Lyon. Ce projet consiste en la requalification de cette voie en zone de rencontre avec une limitation de la vitesse à 20 km/h et le partage de l'espace entre tous les usagers. L'objectif de ce réaménagement est d'améliorer le cadre de vie des usagers, de réduire encore la vitesse des véhicules, de limiter le caractère accidentogène de la rue (du fait de la proximité des écoles, des commerces et des bâtiments communaux) et enfin de réhabiliter la place de la Mairie et la place de l'Eglise.

Enfin, l'objectif final avoué est de sécuriser la zone pour permettre une réappropriation du cœur de village par ses habitants, et une circulation sans risque des piétons et cyclistes.

Quid des places de parking ?

Les places de dessertes des commerces seront conservées, mais la suppression des places de parkings situées sur la place de la Mairie et sur le parvis de l'Eglise fait encore débat. Face à cela, il faut rappeler que le parking de l'Auberge Au soleil d'or est sous-utilisé et pourra compenser les stationnements manquants. Par ailleurs, une réflexion sur l'extension de la zone bleue est en cours.

Au travers de ce projet, la commune de Fegersheim-Ohnheim confirme sa volonté d'œuvrer pour la qualité de vie des citoyens, tout en s'inscrivant dans une continuité environnementale par la réduction du flux de véhicules et la mise en place d'espaces plantés.

Les travaux devraient débuter au début de l'été pour prendre fin au courant de l'hiver. Ils seront réalisés en plusieurs phases et comprendront notamment la réhabilitation du collecteur d'assainissement et de l'éclairage public vétuste. Les utilisateurs seront tenus informés via les supports d'informations communaux.



Ouvrer ensemble pour la propreté de Fegersheim-Ohnheim



Les habitants de la commune, les associations et les enfants des écoles ont été destinataires du bulletin d'inscription à l'opération Osterputz qui se tiendra samedi 12 mars. Ce rassemblement constitue un temps fort et fédérateur de la vie de la commune. Au-delà de sa vocation première qui est celle d'œuvrer pour la propreté du village, ce rendez-vous permet à plus d'une centaine de personnes d'échanger en toute convivialité lors d'une matinée active, suivie d'un repas offert par la municipalité. Cette année, en marge de l'Osterputz, le

Conseil municipal procédera à l'inauguration de la campagne anti-tabac dans les parcs. Une convention avec la Ligue contre le cancer signée lors de la séance du 29 février dernier, se concrétisera par la mise en application de l'interdiction de fumer dans les aires de jeux. Une signalétique spécifique a ainsi fleuri dans les parcs des Tulipes, du Bosquet, du Bourg, Vincent van Gogh, Auguste Renoir et au boulodrome.

Rendez-vous samedi 12 mars à partir de 8h45 devant le centre sportif et culturel.

Des espaces publics (enfin) non fumeurs

Première cause évitable de mortalité en France, le tabagisme est responsable de plus de 78 000 morts par an dont 47 000 par cancer. Le nombre de morts liés au tabac s'accroît et pèse de plus en plus lourd sur notre système de protection sociale. L'instauration d'espaces sans tabac est un instrument d'action à disposition des communes pour participer à cette lutte contre le tabac.

Pour la dénormalisation du tabac

La dénormalisation est un concept qui vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un

comportement normal et acceptable, notamment aux yeux des générations futures. L'interdiction de fumer dans les lieux publics contribue à la dénormalisation du tabagisme dans la société. Plus un produit disparaît de notre environnement, moins il est consommé. En instaurant l'interdiction de fumer dans ses parcs, la commune souhaite agir pour l'intérêt général, au cœur de lieux de vie fréquentés notamment par des familles.



La convention conclue entre la commune de Fegersheim et la Ligue contre le cancer a permis la prise en charge à 50% du coût des panneaux d'information installés dans les parcs.

Balayage, nettoyage et ramassage : des actes civiques

Quand arrive le printemps, que les journées rallongent, que le soleil refait son apparition, vient également le temps du grand nettoyage ! C'est aussi l'occasion de penser à la propreté de notre village.

La propreté est le devoir de chacun

Balayer est un acte de civisme. Nous comptons sur le bon sens et la volonté de ceux qui ne balaient pas encore. Il est rappelé que chaque riverain est responsable devant la loi de l'état du trottoir devant sa propriété. Ainsi, en cas de chute d'un piéton sur un trottoir jonché de feuilles mortes ou verglacé, ce sera au propriétaire riverain de ce trottoir d'assumer les conséquences juridiques.

Par ailleurs, nous tenons à remercier toutes les personnes qui entretiennent régulièrement les abords de leur propriété.

Ramasser ce n'est pas s'abaisser !

Afin de faire cohabiter nos amis à quatre pattes et les habitants, quelques bons gestes sont à retenir, moins pour le chien d'ailleurs que pour son maître... Les déjections canines se ramassent, c'est une question d'hygiène et de respect des principes de base de la vie en collectivité. Même si les pratiques évoluent, les déjections canines restent le point noir des souillures présentes sur les espaces publics. 25 points canisacs sont disponibles sur l'ensemble du territoire de Fegersheim-Ohnheim, dont un à l'accueil de la mairie.

Tout est une question de bons réflexes !

La pêche : une activité conviviale à pratiquer en famille ou entre amis à Fegersheim et Ohnheim !

L'étang de pêche de l'AAPPMA d'Ohnheim est situé au bout de la rue de la Liberté. Le comité organise des pêches découvertes le mercredi de 17h30 à 20h30 selon un calendrier établi. Des grillades et une buvette sont proposées pour permettre aux participants de passer un moment convivial en présence de leurs proches. N'oublions pas les concours «2x4h

carpes» où le public peut encourager les équipes et partager le repas de midi sur réservation, et des tartes flambées en soirée. Enfin, des journées pêche en toute convivialité et dans la bonne humeur sont organisées tout au long de l'année.

Contact : Jean-Paul Andlauer, Président - 06 33 28 35 18.



L'étang du Bruchrein est situé au bout de la rue Surcouf entre forêt et prés. Cet espace calme et privilégié est partagé entre promeneurs et pêcheurs. L'étang est géré conjointement par les AAPPMA de Fegersheim et d'Ohnheim. La pêche y est réglementée et ouverte à certaines dates selon un ca-

lendrier annuel. L'acquisition d'une carte de pêche est soumise à l'obligation de détention d'une carte de membre à jour de cotisation de l'une des deux associations. **Contact : AAPPMA Fegersheim, François Lorentz 06 78 06 82 99 / AAPPMA d'Ohnheim, Jean-Paul Andlauer 06 33 28 35 18.**



Groupe vocal alliance un avenir prometteur

En 2014 est né ce groupe vocal : un an plus tard celui-ci a atteint son rythme de croisière. En 2015, il a participé à deux manifestations locales : une première prestation lors du concert de l'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim-Plobsheim, puis à Noël, lors de la fête des aînés.

En 2016, pour marquer la fin du printemps, le groupe vocal Alliance devrait vous offrir son premier concert. Celui-ci sera l'aboutissement d'une première année de travail sérieuse et conviviale avec le chef de chœur Jean-Robert.

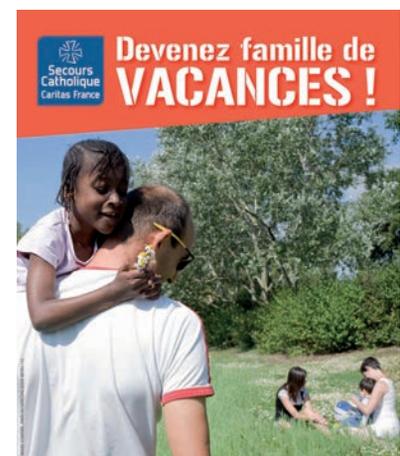
Comme il n'est jamais trop tard pour prendre le train en route, n'hésitez pas à

CARITAS recherche des familles d'accueil pour les vacances

Chaque été, Caritas Alsace Réseau Secours Catholique organise un Accueil Familial de Vacances (AFV). Les enfants, issus de familles accompagnées par le Secours Catholique, bénéficient d'un séjour dans une famille de vacances bénévole. Quelques semaines durant, familles et enfants partagent ainsi au quotidien, leurs repas, leurs jeux, leurs joies et leurs peines. Jusqu'à la fin du mois de mars, Caritas Alsace lance un appel à de nouvelles familles volontaires pour accueillir un ou deux enfants en vacances durant l'été 2016.

Pour devenir famille d'accueil, il faut avant tout être disponible 3 semaines en juillet ou 2 semaines en août. L'AFV est une activité bénévole. Toute famille volontaire aura un échange téléphonique puis la visite d'un référent AFV de Caritas Alsace à son domicile.

Contact : Marie-Danièle Boutillier, nouvelle responsable de secteur pour Fegersheim, joignable par téléphone au 03 90 29 85 31 ou boutillier.md@gmail.com



rejoindre l'association. Ce groupe répète le mardi soir des semaines impaires dans les locaux de l'école municipale de musique et de danse de Fegersheim et les semaines paires dans la salle attenante à la mairie. Les répétitions ont lieu de 20h à 22h. Contact : Bernard Guilieux, Président 06 83 24 54 53.

Gros plan sur l'amicale du 3^e âge

Membre de «l'amicale du 3^e âge» depuis 20 ans, Laure Speisser a d'abord été trésorière et n'est arrivée à la présidence que sur le tard : «Cette association a été créée par mon père, il y a 44 ans. Au départ, je lui donnais un coup de main pour organiser les sorties et faire vivre le groupe. J'étais bien entendu la plus jeune ! Et puis les années ont passé et j'ai naturellement repris le flambeau, il y a de ça environ 4 ans». Laure évoque les temps forts de l'amicale comme l'excursion mensuelle avec un départ groupé assuré en bus et les réunions du 2^e mercredi du mois, en salle D du centre sportif et culturel. «Notre association est ouverte à tous les seniors de la commune et même à ceux qui habitent en dehors, dans les villages voisins. Nous sommes 58 à ce jour, mais nous étions bien plus encore il y a quelques années. Le cadet des membres a 76 ans et le plus ancien 91 ans».

Comme beaucoup d'associations, celle-ci a vu diminuer le nombre de ses adhérents au fil des changements socioculturels : les participants, souvent non motorisés, se retrouvaient dans le village essentiellement pour se distraire.

Aujourd'hui, beaucoup ont leur propre voiture ou ont de la famille proche pouvant les prendre en charge. Le développement des transports avec, pour Fegersheim, un accès facilité au bus et au train, est venu modifier les habitudes. Ces temps d'échanges, qui deviennent moins fréquents qu'auparavant, sont cependant toujours aussi conviviaux et permettent de maintenir un lien social essentiel. «Les excursions se font quelque fois dans des restaurants : la gastronomie est une bonne occasion pour se rassembler et c'est ce qui compte ! Nombreux sont celles et ceux qui font partie de l'amicale depuis plusieurs années. La Présidente confie toutefois que de nouvelles adhésions seraient les bienvenues : «Je ne serais pas contre un peu de renfort, notamment pour organiser nos déplacements et nos visites. C'est une sacrée logistique de se déplacer à 60!»

Si l'aventure vous tente et que votre temps libre vous le permet, faites donc un tour au centre sportif et culturel le prochain 2^e mercredi du mois...

**Contact : Laure Speisser,
Présidente au 03 88 64 30 51.**



Le Conseil des Aînés, nouvelle instance ressource



Ils étaient 12, lundi 25 janvier au Caveau, à signer le règlement intérieur du premier Conseil des Aînés de la commune de Fegersheim-Ohnheim. Le groupe, qui compte au total 15 membres, est composé d'habitant(e)s, âgé(e)s de plus de 65 ans et motivé(e)s pour apporter de nouvelles idées et pistes de réflexion pour les seniors. L'installation de cette instance s'est déroulée en présence notamment du maire Thierry Schaal, qui a rappelé, en guise d'introduction, les axes de la campagne et le leitmotiv du réussir ensemble pour le bien-vivre. Il a

indiqué vouloir donner un nouvel élan à la politique seniors, en concertation avec les publics ciblés et a tenu à remercier les membres pour leur engagement au service de leurs homologues. Il a enfin rappelé la vocation consultative de ce conseil.

Le Conseil des Aînés se décompose en deux groupes : «bien chez soi» et «bien dans son village». L'objectif sera de recenser les besoins et les attentes des seniors de la commune pour permettre la mise en œuvre de nouvelles initiatives.

Le caveau en mode guinguette vendredi 18 mars !



Le 18 mars prochain, le Caveau prend des airs de fête et accueille les Frélots ! Ce trio insouciant, fera revivre des trésors de la chanson française d'après-guerre, laissés par les monstres sacrés comme Brel, Brassens, Bourvil et tant d'autres. Ne ratez pas cette occasion de venir vous amuser dans une ambiance guinguette chaleureuse et conviviale !

Vendredi 18 mars au Caveau. Ouverture des portes à 19h et concert à 20h. Entrée libre, petite restauration sur place. Inscription auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou par mail à l'adresse mairie@fegersheim.fr.



Les professeurs de l'école de musique et de danse font leur spectacle, vendredi 1^{er} avril



Ils sont de retour, et cette année encore, ils ne manqueront pas de vous étonner : les professeurs de l'école municipale de musique et de danse ! L'occasion de venir les découvrir comme vous ne les avez peut-être jamais vus et d'apprécier l'artiste qui se cache souvent derrière l'enseignant...

Vendredi 1^{er} avril à 20h30 au centre sportif et culturel. Entrée libre, sur inscription auprès de l'école par téléphone au 03 88 64 17 67 ou par mail à secretariat.emmd@fegersheim.fr.

Les parcours du coeur à Fegersheim : j'aime mon coeur, je participe



La commune de Fegersheim-Ohnheim, en partenariat avec les communes d'Eschau et de Plobsheim, s'associe à la Fédération Française de Cardiologie dans sa lutte pour le recul des maladies cardiovasculaires et organise les Parcours du coeur. Pour cette 40^e édition, les associations se mobilisent et vous proposent, tout au long de la matinée, plusieurs animations autour de la santé et du bien-être : activités sportives, circuits de marche, initiation aux gestes qui sauvent, ateliers nutrition, etc.

Dimanche 3 avril à partir de 9h, à proximité du centre sportif et culturel. Renseignements auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou par mail mairie@fegersheim.fr.

Animations dans le cadre de la journée de la femme

«Quand les cordes vocales s'en mêlent!»
Atelier gratuit proposé par les artistes et ouvert à toute personne curieuse et motivée !

Samedi 05/03 à 14h à l'école municipale de musique et de danse
Réservations au 03 88 64 17 67

VOIX ET COMPOSITIONS
JEANNE BARBIERI & MARIE SCHOENBOCK
ARRANGEMENTS RÉMI STUBER
MISE EN SCÈNE MARIE SEUX
LUMIÈRE CYNILLE SIFFER
SON LIOR BLUNDERMANN
PRODUCTION LA CIE DES BELETTES

LES BELETTES

CHANSONS POL'YZ YGLOTTES

MARDI 8 MARS 2016 À 20H
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (10 RUE DE L'ÉCOLE)

Gratuit, sur inscription 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr

Poésie et romantisme pour la Journée de la femme

Deux voix et quelques accessoires, une partition musicale sobre et singulière, des histoires poétiques, légères ou romantiques... Tel est le programme proposé par la commune pour marquer l'édition 2016 de la Journée de la femme. Ce rendez-vous, proposé dans le cadre de la programmation culturelle, se déroulera à la bibliothèque municipale, lieu de choix pour cette proposition artistique où les textes chantés feront la part belle aux princesses, aux demoiselles mélomanes et autres futures mamans. Laissez-vous séduire par ce duo poétique inattendu, expressément de passage à Fegersheim pour la Journée de la femme.

En marge de ce rendez-vous, un atelier d'expression vocale intitulé «Quand les cordes vocales s'en mêlent» sera animé par le duo à l'école municipale de musique et de danse, samedi 5 mars à 14h (inscription auprès du secrétariat au 03 88 64 17 67 ou secretariat.emmd@fegersheim.fr).

Le concert proposé gratuitement et sur inscription auprès de la mairie, sera suivi d'un temps d'échanges avec les artistes. Mardi 8 mars 2016 à 20h à la bibliothèque (10 rue de l'École), inscription au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Fegersheim-Marrakech en 4L !

La Fegersheimoise Marion Douhet (à droite sur la photo) et son amie d'enfance Camille Albisser, ont achevé il y a peu, leur périple en 4L à travers le désert marocain. Les deux jeunes femmes, âgées respectivement de 22 et 20 ans, se sont lancées le 17 février dernier dans l'aventure du «Raid 4L Trophy», un rallye 100% étudiant à vocation humanitaire. Interviewées en janvier, à quelques semaines du départ, Marion et Camille revenaient avec enthousiasme sur leurs motivations :

«Le but est de vivre une aventure humaine, aux côtés notamment des 6 autres équipages qui partiront de Strasbourg. On aura la chance d'aller à la rencontre des habitants, d'apporter des fournitures scolaires



aux enfants, le tout dans un cadre de débrouille et d'inconnu !».

En 10 jours, les deux jeunes femmes auront parcouru 7 000 km et nul doute que l'expérience leur laissera un souvenir impérissable et quelques bons tuyaux pratiques !

Les 500 € de subvention accordés par la commune de Fegersheim pour ce projet auront servi à acquérir l'équipement sécuritaire indispensable (pièces mécaniques de rechange, fusées de détresse...).

La TNT passe à la haute définition

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en haute définition sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?

- Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.
- Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril : vous voyez sur votre équipement le logo "TNT HD" ou vous visualisez le logo "Arte HD" à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture



d'approvisionnement dans les magasins. Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25€ dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil !

La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur www.recevoirlatnt.fr.

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

Fegersheim représentée aux 8^e rencontres de l'habitat

Le 28 janvier dernier, se tenaient à Illkirch les 8^e rencontres de l'habitat avec pour thème «mixité sociale et solidarité des territoires, quels enjeux et leviers en matière d'habitat»? L'adjointe Agnès Muller et le conseiller municipal Christian Bronner, étaient présents parmi les 200 participants pour le compte de la commune de Fegersheim. Retour sur la matinée :

L'adjointe a tout d'abord rappelé le taux d'urbanisation de la commune de 40% avec 30% de terres agricoles et 20% de forêts classées. Elle a souligné la rareté du foncier, première caractéristique en la matière avec comme seules opportunités les «dents creuses», le bâti existant, les constructions en second rang et la réhabilitation de corps de fermes. Sur le plan des logements sociaux, elle a indiqué que la construction s'est étalée sur une trentaine d'années dans des lotissements de la commune comme le Gentil'Homme 1000, 2000 et enfin 3000. Ces logements présentent une forte diversité architecturale et sont composés de petits collectifs ou de maisons individuelles. Pour le futur, a été soulignée la nécessité de poursuivre le dialogue constructif entre les bailleurs sociaux, les services de l'Eurométropole et la commune, dont le but final n'est autre que de continuer à pérenniser cette harmonie. Pour rappel, 40 à 50 logements sont prévus sur les 2 à 3 années à venir, portant ainsi à près de 300 le nombre de logements aidés. Ils ne pourront être réalisés que sur des terrains appartenant à des propriétaires privés et probablement dans le cadre du nouveau PLU (plan local d'urbanisme) métropolitain.

Il faut enfin mettre en exergue le lien fort entre la population et les élus de Fegersheim-Ohnheim pour l'accessibilité à un logement aidé. En effet, la commune est représentée à toutes les commissions d'attribution de logement, et les permanences en mairie permettent de recevoir les demandeurs.

La boulangerie «Paris» primée

Le 1^{er} février dernier, en présence de l'adjoint à l'urbanisme et au développement économique, Jean-Philippe Meyer, la boulangerie fegersheimoise «Paris» recevait un Trophée de l'accueil à l'issue de l'audit réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Strasbourg et Bas-Rhin. La distinction vient récompenser la qualité du service fourni par le personnel de la boulangerie et souligner l'attractivité du commerce. Bravo à toute l'équipe !



Le label «Trophée de l'accueil» est une bonne occasion de vérifier si vous êtes en phase avec les attentes de vos clients et d'obtenir des pistes de réflexion pour augmenter votre chiffre d'affaires.

Renseignements et inscription auprès de la CCI au 03 88 75 24 80 ou commerce@strasbourg.cci.fr

Le Lilly day of service à l'EHPAD de Fegersheim !

Le Lilly Day of Service est une initiative globale du groupe Lilly. Cette journée de solidarité, organisée une fois par an, permet aux employés de s'engager pour les communautés de façon différente des autres jours de l'année. Les 1500 employés du site de Fegersheim peuvent ainsi choisir un projet parmi un large panel pour réaliser cette journée de solidarité. Certains choisissent d'aider à l'organisation de la course «la Strasbourgeoise» en participant à la distribution des dossards, d'autres employés apportent une aide logistique à la Banque alimentaire, réparent des jouets pour l'association Carijou ou participent à la reconstruction des châteaux du Schoeneck et d'Andlau. Cette année, pour la première fois et suite à la demande du Directeur du site Dave Sternasty, la commune de Fegersheim participera

à l'opération en proposant la création d'un jardin thérapeutique à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) «le Gentil'Home». Des représentants de la commune, élu et services, et le médecin coordonateur de l'EHPAD, ont tenu un stand de présentation dans les locaux de l'entreprise, le 10 septembre dernier. Une quinzaine de personnes ont répondu à l'appel et procéderont, au printemps prochain, à des travaux de menuiserie et d'aménagement paysager en vue de créer cet espace à destination des résidents de l'EHPAD. Les interventions consisteront notamment en la réalisation de bacs en hauteur, d'un composteur, de nichoirs à oiseaux ou encore d'hôtels à insectes.

Le Lilly day of services se tiendra à l'EHPAD le 24 mars et sur la période du 4 au 8 avril prochain.



mairie@fegersheim.fr'."/>

25 ans du jumelage, appel aux habitants

Les préparatifs du 25^e anniversaire du jumelage vont bon train. Une rencontre entre les deux délégations, le 5 février dernier, a permis de dessiner les grandes lignes du week-end festif.

Samedi 17 septembre

Arrivée des Cressiacois en fin d'après-midi sur le parking du centre sportif et culturel (CSC) puis accueil dans les familles. A partir de 19h30, soirée dansante organisée au CSC et ouverte gratuitement à toute la population. Des spécialités gastronomiques alsaciennes et suisses seront proposées à la vente.

Dimanche 18 septembre

Petit déjeuner dans les familles d'accueil et rassemblement à 9h au CSC. Les Cressiacois et les accueillants seront alors conviés à participer à un rallye géant organisé au cœur du village. En fin de matinée, l'ensemble des convives se rassemblera au CSC pour un repas officiel, sur invitation, animé notamment par l'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim/Plobsheim et la Fanfare de Cressier.

Vous pouvez accueillir une personne, un couple ou une famille suisse et souhaitez prendre part à l'ensemble des festivités ? Contactez dès à présent l'accueil de la mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Retour en images



1. «La galette en musique», rendez-vous annuel organisé au centre sportif et culturel par la commune le 7 janvier. / **2.** Mise à l'honneur des agents (l'ATSEM Isabelle Kern sur la photo) dans le cadre de la cérémonie des vœux de la municipalité, le 8 janvier au centre sportif et culturel. / **3.** «Veillée comptines pour les adultes» le 19 janvier, animée par la musicienne intervenante Ildiko Lorentz et la professeur d'accordéon Christelle Scherer, toutes deux employées par l'école municipale de musique et de danse Charles Beck. / **4.** «La collecte des sapins» organisée par la commune, le 9 janvier au matin. / **5.** Les enfants lors d'un atelier créatif dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques. / **6.** Masterclass à l'école municipale de musique et de danse Charles Beck en présence de l'artiste Sébastien Troendlé et des élèves des classes de piano, de saxophone et de clarinette. / **7.** Intervention pédagogique auprès des enfants des écoles élémentaires au Caveau par Sébastien Troendlé : une initiative inédite mise en place par la commune pour éveiller la curiosité et l'intérêt des plus jeunes dans les conditions réelles d'un spectacle. / **8.** Réunion de travail à Cressier, le 5 février, pour préparer les festivités du 25^e anniversaire de jumelage entre les deux communes qui auront lieu les 17 et 18 septembre prochain. / **9.** Contes coquins et histoires d'amour à l'occasion de la St Valentin : une première originale organisée au Caveau le 14 février.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - **Quand tout va mal...**

Quand le secteur privé se porte mal, quand les licenciements massifs sont tellement fréquents qu'ils ne font même plus la une des journaux, quand la précarité s'installe dans les familles, quand l'Etat augmente la pression fiscale et réduit les dotations des collectivités, il est de notre devoir d'élus communaux de faire face.

Notre équipe a choisi de ne pas rentrer dans le cercle vicieux de la restriction budgétaire à tout va, dont l'effet multiplicateur néfaste n'est plus à démontrer, en témoignent les désastres occasionnés dans des pays comme la Grèce, par exemple. Et qu'est-ce qu'une commune, sinon un pays à plus petite échelle ?

Notre rôle est de soutenir les habitants au quotidien, en leur facilitant les accès aux services publics, de soutenir à notre échelle, l'emploi et le développement économique, de porter des projets qui permettront demain de faire travailler des entreprises locales.

Notre volonté est d'assumer ce rôle tout

en ayant une maîtrise du budget et en contrôlant les dépenses. Nous veillons à contenir les heures supplémentaires des agents, à réduire la facture énergétique des équipements communaux. Nous avons voulu réorganiser les services administratifs pour être plus efficaces et engageons l'externalisation de prestations dans une vision de gestion à moyen et long terme.

Si nous avons décidé la fermeture de la micro-crèche, c'est parce que le service ne répondait plus au besoin des familles de Fegersheim. Nous avons par ailleurs maintenu des services à la population dans un souci d'amélioration continue. La palette des services, tel que la possibilité d'inscrire son enfant à la cantine du jour au lendemain, un espace accueillant les adolescents pendant les vacances scolaires, ou une offre culturelle gratuite accessible au plus grand nombre, ne peut se faire sans un minimum de personnel et d'investissement.

Si au 1^{er} janvier 2016, la dette de la commune par habitant s'élevait à 424 € par habitant, elle reste cependant bien inférieure à la moyenne nationale des communes de 5 000 à 10 000 habitants qui est de l'ordre de 900 €.

**Pour l'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre»,
Thierry Schaal, Maire.**

Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ - **Budget 2016 : un sujet d'inquiétude**

Le début d'année permet à la municipalité de rendre compte de l'utilisation des deniers publics et de donner des orientations précises pour l'année en cours. C'est un acte important et il est de notre devoir de vous faire part de notre analyse en toute objectivité. Ce sont bien sûr les dépenses et les recettes de fonctionnement qui retiennent en premier lieu notre attention, puisqu'elles sont à la fois le reflet de la bonne gestion municipale et déterminent en grande partie notre capacité d'investissement. Or, l'évolution de ces indicateurs suscite de réelles interrogations voire des inquiétudes par rapport à l'avenir. Jugeons-en : Au cours des deux derniers exercices (2015/2013), les charges de fonctionnement réelles sont passées de 3.7 Millions d'€ à 4.1 Million soit une progression de plus de 10 %. Même s'il y a un net ralentissement courant de l'année 2015 (+0.34%), le prévisionnel 2016 nous indique une nouvelle hausse de plus de 9 % à près de 4.5 M d'€. En face, côté recettes, on assiste dans le même temps (2015/2013) à une baisse de 0.4 % des recettes de fonctionnement,

baisse qui s'est encore accélérée courant 2015 (-5.7 %) et qui doit se poursuivre en 2016, à - 3.2%. Evidemment, le recul de la dotation générale de fonctionnement de l'Etat (-150 000 € sur deux ans) impacte fortement la baisse des recettes. L'une des conséquences alarmantes de ce déséquilibre croissant est que la part de l'excédent du budget fonctionnement, qui alimente l'essentiel de notre capacité d'investissement, est en train de fondre comme neige au soleil, passant de 2,5 Millions d'€ en 2014 à 1.9 M en 2015 et s'établissant à 1.4M d'€ dans le prévisionnel 2016.

Cette situation, malgré la volonté affichée par la majorité municipale, doit nous inciter à prendre des mesures beaucoup plus fortes en termes d'économie de fonctionnement. Les charges de personnels représentent 58 % de ces charges et ont progressé de 10 % au cours de ces deux dernières années. Il y a bien sûr une part d'augmentations des charges sociales imposées, mais également le résultat de la création de nouveaux postes. Malgré l'utilité des services rendus, nous n'avons

plus les moyens de laisser filer ce poste budgétaire. De nombreux autres postes de charges constituent des gisements d'économie qui n'affecteront pas le bien-être de nos concitoyens (Electricité, fleurissement...). On peut aussi améliorer certaines recettes et il ne nous semblerait pas choquant que chacun d'entre nous participe d'avantage aux prestations qu'il utilise (spectacles au soleil d'or, festival...). Nous pouvons également mieux maîtriser certaines dépenses d'investissement dont il faut évaluer l'intérêt réel (voirie, éclairage, gazon synthétique...). Le recours à l'emprunt, même si les taux sont bas, se traduit forcément par des remboursements qu'il faudra financer et qui risquent d'impacter la pression fiscale. La maintenance du patrimoine municipal devrait pouvoir se financer sur les recettes courantes.

Dans notre commune également nous devons nous habituer à vivre plus sobrement en nous concentrant sur les services essentiels à la population.

**«Décidons notre avenir»
Bernard Schaal, Laure Mistrion, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.**

MARS

Ateliers sur la nutrition

Lundis 7, 14 et 21 mars à 14h au Caveau
Renseignements et inscriptions auprès de l'association A tout âge au 03 89 20 79 43.

Les Belettes célèbrent la journée de la femme

Mardi 8 mars à 20h à la bibliothèque
A l'occasion de la Journée de la Femme, les Belettes vous entraînent dans l'univers poétique et décalé de leurs chansons polyzyglottes.

Conférence Life Kinetik

Jeudi 10 mars à 18h au Caveau
Créer de nouvelles connexions entre les neurones par des exercices ludiques, visuels et de coordination physique, tel est le programme proposé par la kinésiologue Silke Fuchs pour cette découverte de la méthode Life Kinetik. Gratuit, sur réservation auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Soirée Guinguette

Samedi 18 mars à partir de 19h au Caveau
Ambiance conviviale et dansante gratuite et ouverte à tous, sur inscription auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr. Restauration sur place.

Soirée Dr Boost

Samedi 19 mars à 20h au centre sportif et culturel.
Organisé par le CSSA d'Ohnheim. Tarifs : 10€ en prévente et 13€ en caisse du soir. Réservation à animation@cssa-basket.fr ou 06 67 31 72 87.

Permanence d'André Herrlich, adjoint au scolaire, périscolaire et à la jeunesse

Samedi 19 mars de 10h à 12h en mairie

Conférence "Les douces violences et la bientraitance"

Mardi 29 mars à 20h à la salle des fêtes de Plobsheim
Animée par Edith Collotte, puéricultrice et formatrice intervenante. Organisée par le RAM intercommunal sur entrée libre.

AVRIL

Spectacle des professeurs

Vendredi 1^{er} avril à 20h30 au centre sportif et culturel
Organisé par l'école municipale de musique et de danse. Réservation auprès du secrétariat au 03 88 64 17 67 ou par mail à secretariat.emmd@fegersheim.fr.

Permanence de Jean-Philippe Meyer, adjoint à l'urbanisme et au dev. économique

Samedi 2 avril de 10h à 12h en mairie

Parcours du coeur
Dimanche 3 avril à partir de 9h à proximité du centre sportif et culturel
Organisé en partenariat avec Eschau et Plobsheim.

Permanence de Jean-Michel Valentin, adjoint aux travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité

Samedi 9 avril de 10h à 12h en mairie

Collectes de sang
Mercredi 13 avril de 17h30 à 20h30 au centre sportif et culturel.

Permanence de Maya Isorez, adjointe à la communication et au développement durable

Samedi 16 avril de 10h à 12h en mairie

Vide-jardin et troc des plantes
Dimanche 17 avril de 8h à 13h, rue de l'Ecole
A cette occasion, le Bio'tager présentera des ateliers de cuisine du potager, de permaculture ou comment cultiver des légumes sur de petites surfaces. Les bulletins d'inscription seront disponibles en mairie partir du 24 mars et l'inscription sera gratuite.

Permanence de Thierry Schaal, Maire

Samedi 23 avril de 10h à 12h en mairie

Soirée Loto
Samedi 23 avril à 20h au centre sportif et culturel.
Organisé par l'Amicale des donateurs de sang. Réservation au 03 88 64 50 50.

MARIAGES

pas de mariages

NAISSANCES

Dahlia KHABBACH
23 janvier 2016
Aleyna KELES
19 janvier 2016
Samuel DUTEIL
24 janvier 2016
Rose STREICHER
3 février 2016

DÉCÈS

Jacques BOULE
9 janvier 2016 - 76 ans
Irène WIEDEMANN, veuve FREYD
12 janvier 2016 - 96 ans
Jacky TRABER
15 janvier 2016 - 64 ans
Marie-Thérèse LIBS, veuve LINGELSER
30 janvier 2016 - 77 ans
Georgette REBOULET, veuve DIDIER
3 février 2016 - 66 ans
Anne HARCCK, veuve BERNHART
19 février 2016 - 80 ans
Jean LAZARE
22 février 2016 - 86 ans

Concert annuel de l'Harmonie
Samedi 23 avril à 20h à la salle des Fêtes de Plobsheim.
Entrée gratuite.

Fête du vin nouveau de Cressier
Vendredi 29, samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai
La commune Suisse de Cressier organise la 42^e édition de la Fête du vin nouveau! L'occasion de découvrir la jumelle de Fegersheim, ses associations et ses traditions dans une ambiance festive et conviviale. Plus de renseignements sur www.cressier-ne.ch.

Permanence d'André Herrlich, adjoint au scolaire, périscolaire et à la jeunesse
Samedi 30 avril de 10h à 12h en mairie

À VENIR...

Marché aux puces de l'AFF
Dimanche 22 mai de 8h à 18h, rue du Bosquet et une partie de la rue Courbet.
Renseignements auprès de l'AFF au 03 88 59 06 99 ou aff.fegersheim@gmail.com

Feg's dance !

La soirée des années 80 se métamorphose ! Le thème de l'édition 2016 de ce rendez-vous désormais devenue incontournable sera le fluo. Revêtez vos plus belles couleurs et venez vous déhancher sur les plus grands tubes des années 80 (mais pas que) : let's dance !

Samedi 7 mai à partir de 21h au centre sportif et culturel. Tarifs : 8€ en prévente et 10€ en caisse du soir. Renseignements auprès de l'accueil de la mairie, ouverture de la billetterie le 4 avril.